

les chaises vides



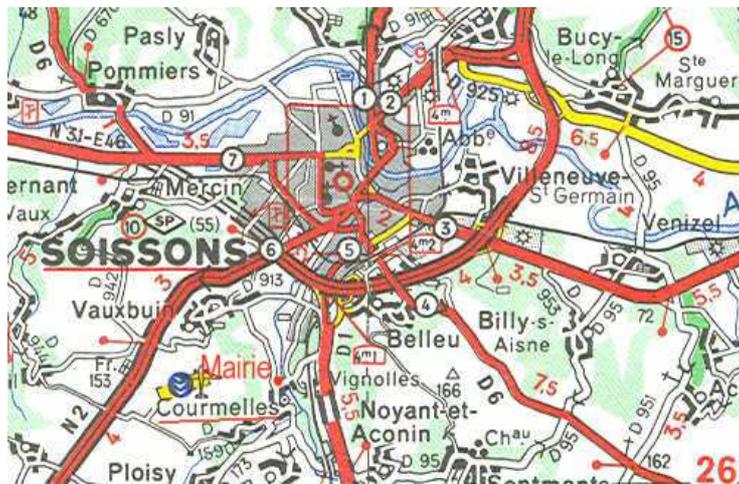
Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne — N°4 — 21 sept. 2006

Mobilisons-nous pour accompagner le parrainage républicain
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
1^{er} temps : 14 h. 30

Le rassemblement devant la sous-préfecture est maintenu et nous devons être nombreux.

Amenez les **pétitions** qui ont été signées !

2^{ème} temps : 16 heures



Parrainage républicain à la mairie de Courmelles

Agir avec le collectif

- 1) Rejoignez le collectif : courriel à cdsp02@wanadoo.fr
- 2) Ecrivez à Mme le Préfet de l'Aisne 27 r Paul Doumer 02000 LAON fax : 03 23 20 69 58.
prefecture.aisne@aisne.pref.gouv.fr
evelyne.ratte@aisne.pref.gouv.fr
- 3) Diffusez l'info, prenez des initiatives : **pétitions...**
- 4) **Soutien financier** par chèques : ordre = Denise Desbouis.
- 5) Participez aux rassemblements : **tous les samedi à 14 h. 30, devant la sous-préfecture, jusqu'à la régularisation !**
- 6) Venez au **parrainage républicain**, samedi 23 septembre

Pour contacter les Soissonnais du CDSP 02 :

Marie-Jeanne : 0608884619 potin-ym@wanadoo.fr
Dominique : 0687211248 dominique.natanson@wanadoo.fr

Où en est la famille Razafisaona ?

La famille se cache. Ils vont bien. Ils sont sous le coup d'un **arrêté de reconduite à la frontière**. Ils sont en train de changer d'avocat pour exercer des recours juridiques, mais restent **expulsables**.

La famille et le collectif réfléchissent à la **rescolarisation possible des enfants**, placés sous la protection des Soissonnais.

Le succès de la pétition

Nous avons dépassé les 600 signatures !

Des signatures ont été recueillies pendant les distributions de tracts sur Presles : accueil excellent de la population : 2 personnes sur 3 signent ! Les lycéens de Nerval s'y mettent.

Continuez à la faire signer ! Amenez-les samedi 23.

La presse de l'Océan Indien...

Deux journaux de l'Océan indien rendent compte de l'Affaire Razafisaona et du soutien de la population soissonnaise à la famille :

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE
L'Express
DE MADAGASCAR
et

Le
QUOTIDIEN
DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN
N° 9478 - 21^{ème} année PRIX 10,90€ mercredi 20 septembre 2006

On peut retrouver les articles sur le [site de RESF](#) :

Les sites internet du collectif :

<http://www.cdsp02.net/> et
<http://www.educationsansfrontieres.org/>
(Aller dans la rubrique → 02 Aisne)

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne,

membre du réseau éducation sans frontières (RESF)

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie et de Soissons, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, Verts du Laonnois et du sud de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Action Catholique Ouvrière

2^{ème} planning de distribution des tracts : venez ! On a besoin de monde !

- Vendredi 22, **7 heures 30** : entrée du Lycée Léonard de Vinci (on a besoin beaucoup de monde). Dominique
- Vendredi ou samedi midi ?, Ecole du Tour de Ville (à confirmer avec Guillaume).

Pensez à amener la pétition et à la faire signer en même temps que vous distribuez : ça marche bien !

Pétition

ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !

Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

cdsp02@wanadoo.fr

ou la remettre à un militant du collectif
ou à l'une des organisations qui le soutiennent